République Tunisienne Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

RELEVE DE NOTES 2018-2019

UNIVERSITE DE SOUSSE INSTITUT SUPERIEUR D'INFORMATIQUE ET DE TECHNIQUES DE COMMUNICATION HAMMAM-SOUSSE

Nom et Prénom : GHARMOUL AHMED

CIN: 12836039

Nº Inscription: 12836039

Diplôme : Licence Appliquée en Informatique : (ISTC) : Technologies du

Niveau d'étude : Troisième année

multimédia et du web (ISTC)

Session Principale										
Unités	Coetticient	Crédit	Régime	Moyenne	Credit Acquis	Eléments d'enseignement				
Semestre: 1										
						Libellé	Coefficient	Régime	Moyenne	Credit Acquis
Génie Informatique	3.5	7	MX			Techniques d'indexation et recherche multimédia	1.5	мх	N,95	a
				9,63	2	Architectures n-tiers et orientées services	ı	MX	13,00	2
						Administration et sécurité des bases des données	1	MX	7,29	0
Images	3	6	мх	13,33	6	Libellé	Coefficient	Régime	Mayenne	Credit Acquis
						Analyse d'image numériques	1	MX	12,00	2
						Dessin assisté par ordinateur	1	MX	16,40	2
						Retouche d'image et animation	1	MX	11,58	2
Multimédia	2.5	5	MX	10,94	5	Libellé	Coefficient	Regime	Mayemie	Credit Acqui
						Conception et administration des sites web	1.5	MX	12,92	3
						Conduite des projets multimédia	1	MX	7,96	0
Unité Transversale						Libellé	Coefficient	Regime	Moyenne	Credit Acqui
	3	6	СС	15,90	6	Anglais	1	CC	13,40	2
						Culture de l'entreprise	1	cc	12,50	2
						Techniques de communication	1	cc	15,30	2
UE Optionnelle	2	6	cc	16,00	6	Libellé	Coefficient	Räume	Mayenne	Credit Acani
						Framework web	1	cc		3
						Développement mobile	1	CC	15.00	3
Semestre : 2										
						Libellé	Cacificient	Regione	Moyenne	Crédit Acquis
Stage en Entreprise	15	30	MX		30	Stage	15	MX	16,00	30
Total		60	-	•	-					

NB Le calcul de la moyenne des unités d'enseignements du régume de contrôle continu et de ses éléments est effectué en application de l'article

Mention : Bien

15(Nouveau) et de l'article 16 (Nouveau) de l'arrêté du MERS en date du 19 octobre 2012.

Crédits Acquis : 55

-Le calcul de la moyenne des unités d'enseignements du régime de Mixte et de ses éléments est effectué en application de l'article 15 (Nouveau) et de l'article 17(Nouveau) de l'arrété du MFRS en date du 19 octobre 2012.

• DISPENSE.

Moyenne générale : 14,40

Le secrétaire général Adel KECHICHE

Décision de jury d'examen : ADMIS